

Ouverture, réouverture et exploitation d'une Clinique ou d'un Etablissement assimilé

Composition du dossier (quatre exemplaires) :

- **Demande formulée par le ou les médecins fondateurs,**
- **Plans architecturaux : plan de situation, plan de masse, plan d'exécution au 1/50, plan des coupes et façades ainsi que tout document architectural pouvant éclairer davantage le projet ;**
- **Plans d'exécution des installations techniques : électricité, plomberie sanitaire, climatisation et ventilation, protection contre l'incendie, fluides médicaux, stérilisation, cuisine et buanderie s'il y a lieu, morgue, incinération et éventuellement, ascenseur et monte-charge ;**
- **Listes du matériel d'intendance, des équipements medicotechniques, du mobilier technique et de l'instrumentation ;**
- **Liste des cadres médicaux stables ainsi que le nombre et les qualifications du personnel permanent ;**
- **Tout document relatif à la forme juridique de l'établissement en projet ;**
- **Règlement intérieur de l'établissement ;**
- **Si la clinique est exploitée en association, un contrat d'association des médecins exploitants visé par l'Ordre National des Médecins ;**
- **Contrat de bail ou d'acquisition des locaux de l'établissement ;**
- **Procès-verbal de l'assemblée générale des associés désignant le médecin directeur ;**
- **Titres des médecins associés, ainsi que leur qualification, le cas échéant.**